

Où en sont nos grenadiers de chars?

Autor(en): **Chavallaz**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **114 (1969)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Où en sont nos grenadiers de chars ?

Il y a bientôt cinq ans que nos bataillons de dragons portés, de par leur équipement en chars¹ du modèle « M 113 », ont été transformés en bataillons de grenadiers de chars. Dotés de cet engin chenillé, blindé, remarquablement mobile et robuste, rapide, armé d'une mitrailleuse lourde et bien équipé en matériel radio, nos grenadiers sont aujourd'hui beaucoup mieux en mesure de mener le combat en commun avec les chars dans le cadre de nos régiments de chars et de nos bataillons mécanisés d'exploration.

Comparant le présent avec le modeste passé de nos grenadiers de chars, que voit-on maintenant dans nos écoles et dans nos cours ? C'est le sujet des quelques réflexions qui suivent, accompagnées de quelques conseils à l'adresse de ceux qui ont pour tâche d'instruire et de commander notre infanterie mécanisée.

* * *

A l'échelon du bataillon et de la compagnie, le passage de la roue à la chenille semble s'être opéré sans trop de difficultés. Les officiers de grenadiers de chars sont parvenus, grâce aux exercices de conduite radio, à parler la même langue que leurs camarades des chars, forts d'une longue expérience. Il y a néanmoins encore un certain décalage, même dans les jeunes classes d'officiers. En matière de tactique, ils sont parvenus à une assez bonne dextérité dans le maniement de leurs unités panachées de chars, alors qu'autrefois la section de chars renforçant la compagnie faisait plutôt figure de corps étranger.

Aux échelons inférieurs, le bilan est moins positif dans son ensemble. Il faut relever toutefois la réjouissante habileté qu'ont acquise les équipages de chars de grenadiers dans la conduite et l'entretien de leurs machines. Notre jeunesse, naturellement attirée par la technique, y trouve à satisfaire ses goûts. Les accidents sont rares, les chars peu sujets à réparations.

Moins élevé est le niveau dans la formation au combat des groupes et des sections de grenadiers de chars. La raison est à rechercher, sans doute, dans la polyvalence de l'instruction qu'il faut leur donner :

¹ Ne s'agit-il pas en réalité de véhicules de transport de troupe tt armés ? Réd.

nos grenadiers doivent, d'une part, savoir se servir de leur engin blindé pour en tirer le meilleur profit en mobilité et puissance de feu, et, d'autre part, mener tout aussi bien le combat du fantassin à pied, le plus souvent dans des conditions qui passent pour « particulières » selon la terminologie du règlement d'infanterie, à savoir le combat de rues, le combat en forêt et partout où la visibilité est réduite (nuit, brouillard). Il faut ajouter à ce pensum ce que tout officier, sous-officier et même tout soldat de grenadiers de chars doit connaître de la collaboration « infanterie - chars », le terme de collaboration étant pris dans son sens le plus étroit : aider un char à franchir un passage difficile, le guider dans sa position de tir ou son couvert, savoir se faire comprendre de son équipage, lui désigner des buts, etc.

C'est dans le domaine de l'instruction que nos officiers de grenadiers de chars ont de la peine à se libérer des règles qu'ils appliquaient en tant que dragons portés, pour la plupart encore valables pour notre infanterie motorisée et à pied, mais inadaptées à leur spécialité dans bien des cas. Lorsqu'il y a beaucoup à apprendre, chacun le sait, il faut se concentrer sur l'essentiel. Mais encore faut-il savoir où se trouve cet « essentiel », pour pouvoir le détacher du domaine de l'accessoire, du souhaitable. Situons le problème par ce petit exemple : un groupe de fusiliers qui ignore ses formations de combat (l'essaim, la colonne de tirailleurs), qui ne sait pas les utiliser à bon escient, dénote une instruction insuffisante. Un groupe de grenadiers de chars devrait connaître aussi les mêmes formations de combat : mais combien moins les utilisera-t-il que le groupe de fusiliers, puisque ses déplacements sur le champ de bataille se feront le plus souvent « monté » jusqu'à l'endroit où, mettant pied à terre, il n'aura qu'une courte distance à parcourir à pied pour gagner son objectif. Et pourtant, ne voit-on pas sur « l'Allmend », plat et nu comme la main, ces groupes de grenadiers évoluer longuement et cérémonieusement en essaim et en colonne, chaque numéro s'efforçant de respecter scrupuleusement la distance et l'intervalle ! Le temps trop long que consacre trop souvent un lieutenant de grenadiers à ce genre d'exercice est donc mal employé.

En matière d'instruction collective, dont il est surtout question ici, la recherche de l'essentiel impose à celui qui instruit un effort sérieux d'imagination. Il en faut moins pour faire exécuter les exercices-types n'exigeant que l'exécution machinale de commandements réglementaires

et stéréotypés. Celui qui met sur pied un exercice de combat pour une section ou un groupe de grenadiers n'a pourtant qu'à s'appuyer, pour alimenter son imagination, sur le bon vieux schéma de l'appréciation de la situation : mission - moyens - terrain - ennemi - temps, et répondre honnêtement aux questions que soulève chacun de ces points. Examinons-les successivement.

La mission

Celle qu'on donne à l'exécutant doit être une mission courante, placée dans un cadre habituel, et non une tâche de combat insolite, dictée par le terrain que l'on a à disposition, ou tout simplement parce que « cela donne un exercice intéressant » ; mission courante pour des grenadiers de chars, et non pour n'importe qui. Passons en revue les plus fréquentes :

- Sous l'appui de feu (réel ou supposé) des chars, des lance-mines ou de l'artillerie, gagner une base d'assaut, « monté », puis assaut, pied à terre, appuyé par les mitrailleuses lourdes de la section. Remarquons que l'action est courte, tant dans l'espace que dans le temps, et qu'elle est « encadrée » (armes d'appui), car il sera moins fréquent d'engager offensivement une section de façon indépendante, moins encore un groupe de grenadiers.
- Combat de rencontre de la section d'avant-garde : fixer par le feu, manœuvrer, « monté » d'abord, puis à pied sur une courte distance.
- Tenir un point d'appui (section) ou un nid de résistance (groupe). Il faut en effet ne pas oublier que, dans le combat mécanisé des formations panachées, les grenadiers de chars auront souvent des missions défensives, temporaires, à remplir : gardes extérieures — barrage d'un pont, d'un défilé — élément de la défense combinée chargé de tenir un point fort du terrain.
- Nettoyage d'un quartier, d'une maison, d'un coin de bois abritant des armes antichars qui bloquent l'avance des chars.
- Pour les groupes, plus particulièrement sans leur char, missions de patrouilles (d'exploration ou de chasse) justifiant l'engagement des armes dans des conditions instructives tant pour le chef que pour ses subordonnés.

Les moyens

Un exercice est rentable dans la mesure où le chef qui l'exécute est mis en demeure d'engager vraiment le maximum des moyens dont il dispose : ses chars, ses armes antichars, toute la gamme des trajectoires tendues et courbes de sa panoplie. Si le terrain ne permet pas l'emploi des chars de grenadiers (c'est souvent le cas sur les places de tir du Jura, des Préalpes et des Alpes), il faut pour le moins admettre qu'on a pu les amener jusqu'à un endroit déterminé (lieu du début de l'exercice). Quant aux mitrailleuses lourdes, rien n'empêche de les mettre en batterie à même le sol, les ordres de feu leur parvenant au moyen d'appareils radio dont on dotera les servants pour recréer les conditions du tir à bord du char.

Le terrain

Pour l'instruction de combat des troupes mécanisées, c'est un point fort délicat, puisque en dehors des places d'armes, il est peu d'endroits où les chars de grenadiers puissent évoluer sans restrictions. Les places d'armes ont aussi leurs défauts : on ne peut pas tirer en toute liberté, on est lié à certaines pistes obligatoires, etc. Mais les grenadiers de chars ont l'avantage, grâce au poids relativement léger de leurs chars et à leurs chenilles caoutchoutées, de pouvoir emprunter le réseau routier, surtout en dehors des grandes voies de communication, dans une mesure qui leur permet de s'entraîner au combat, du moins à la mobilité, dans des conditions proches de la réalité. On trouve même un peu partout une lisière de forêt, une gravière, un terrain vague où peut évoluer, en dehors des chemins, le char du groupe, voire ceux de la section de grenadiers de chars. Au surplus, pour ce qui concerne le choix d'un terrain propre à l'entraînement au combat des formations plus grandes, on pourra lire avec profit l'article paru dans la RMS de mars 1968, « Problèmes d'instruction des corps de troupe mécanisés ».

L'ennemi

C'est un personnage que l'on imagine trop souvent, dans nos exercices, avec une certaine candeur. Celui qui, demain, fera face aux troupes appelées à se battre sur le Plateau n'est plus celui que devait combattre le dragon porté : il est beaucoup plus mobile, il se déplace

dans les trois dimensions, il a une énorme puissance de feu et, surtout, il est presque toujours *blindé*. Les grenadiers de chars font partie de ces groupements de combat destinés avant tout à être jetés contre les blindés adverses. Il est donc indispensable qu'ils soient rompus à la lutte antichars, par conséquent, tout exercice pour grenadiers de chars provoque l'engagement des moyens antichars qu'ils détiennent. Il est difficile, bien sûr, de faire admettre que des chars ennemis sévissent sur une place de tir aussi montagneuse que la région du Gantrisch ou la vallée de l'Hongrin. Il le faut pourtant, l'imagination du directeur de l'exercice et celle des exécutants aidant.

Le temps

L'appréciation du facteur temps, lorsqu'il s'agit d'entraîner des grenadiers de chars au combat, doit tenir compte de deux facteurs spécifiques de leur arme :

- elle est l'instrument de l'action brutale et rapide,
- elle dépend étroitement des contingences techniques, d'autant plus exigeantes que le terrain est difficile.

La première de ces deux caractéristiques demande que l'on entraîne nos grenadiers de chars à faire *vite* ce qui leur a été demandé. « Traî-nasser » crée d'ailleurs un danger de plus : des chars arrêtés sont la proie facile des armes antichars ; des armes qui ne tirent pas ne sont pas dangereuses pour l'ennemi, lequel saura en tirer profit. Quant à la seconde, elle s'oppose à toute espèce d'improvisation. Chaque engagement de blindés doit être une affaire soigneusement préparée par tous les chefs, chacun à son échelon. Qu'ils connaissent les degrés de préparation, qu'ils sachent habilement les appliquer, afin qu'à la réception d'une mission, le départ ait lieu, soit instantanément, soit au moment prescrit.

* * *

Un aspect de la préparation à la guerre des grenadiers de chars n'est pas apparu dans les lignes qui précèdent. Il est pourtant le plus important : il s'agit bien sûr de la discipline. « Sans discipline, l'instruction ne sert à rien » dit tout crûment notre Règlement de service. C'est encore plus vrai pour une troupe équipée d'un abondant matériel

technique. Indiscipliné, le combattant individuel ne résiste pas aux privations, à la panique, à la peur. Indiscipliné, le grenadier de chars peut de surcroît mal employer, mal entretenir son char et ce qu'il contient ; la perte de l'efficacité du combattant individuel s'aggrave par la mise hors service de la machine conçue précisément pour accroître cette efficacité. Cercle vicieux. Pour les *chefs*, la discipline doit être en plus la recherche de l'efficacité, de la rationalisation de l'instruction. Discipliner son imagination, c'est bannir la fantaisie dans le choix des situations tactiques et le « montage » des exercices, pour s'en tenir à des formes claires, réglementaires, où l'homme est placé dans un cadre familier, où peut s'exercer l'automatisme du commandement et de l'exécution. C'est ainsi que le chef pourra prétendre vraiment *s'en tenir à l'essentiel*.

Colonel CHAVAILLAZ

Clartés sur les mutineries françaises de 1917

La mode de plus en plus répandue des cinquantenaires et centenaires, a ceci de bon qu'elle permet de reprendre, à tête reposée et toutes passions éteintes ou, du moins, atténuées, certains grands problèmes historiques, et de le faire à l'aide de documents inédits.

C'est ainsi que l'année 1967 a ramené l'attention du public français sur l'« année trouble », comme disait le président Raymond Poincaré, qui vit, à la suite du demi-échec de l'offensive du 16 avril 1917, l'insubordination, le refus d'obéissance et la mutinerie se répandre comme un feu de poudre dans les rangs des vainqueurs de Verdun. Et nous devons à ce rappel deux ouvrages de grande importance, nous semble-t-il, et de haute qualité.

* * *

Le premier est du général Conquet qui, demeuré indéfectiblement fidèle à la mémoire du maréchal Pétain, a usé de cette occasion pour publier *in extenso* le rapport que, peu après la conclusion de la première guerre mondiale, l'ancien commandant en chef des Armées françaises avait consacré aux mutineries qu'il avait apaisées.